



INSCRIPTION ÉCOLE DES SPORTS

RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021



L'inscription à l'École des Sports se fera en mairie à partir du **02 septembre** pour l'année scolaire 2020/2021
Le tarif est fixé par délibération du conseil municipal du 28/11/2016

École des Sports (dès la dernière section de maternelle)

Cotisation annuelle intra-muros 10 € par enfant

Cotisation annuelle extra-muros 30 € par enfant

*Extra-muros : s'applique aux enfants non domiciliés à Flins

Mais ayant un lien parental ou scolaire sur notre commune

+ Fiche d'inscription ci-dessous signée

+ Fiche de renseignements remplie



L'école des sports permet de découvrir une multitude d'activités : athlétisme, VTT, gymnastique, expression corporelle, sports collectifs, jeux individuels comme le tennis de table,... soit environ une dizaine de disciplines par an.

Tout au long de l'année plusieurs animations sont proposées.

- Découverte nouveaux sports
- Course d'orientation
- Trail des enfants
- Pêche, ...



MERCREDI HORS VACANCES SCOLAIRES	VACANCES SCOLAIRES SAUF SAMEDI
9h45 à 10h45 : CE2 - CM1 – CM2	9h00 à 10h30 : CE2 – CM1 et CM2 - ados
11h00 à 12h00 : Grande Section de maternelle – CP – CE1	10h30 à 12h00 : Grande section de maternelle – CP et CE1
SAMEDI HORS VACANCES SCOLAIRES	14h00 à 16h00 : ados
9h45 à 10h45 : CE2 - CM1 – CM2 – ados	
11h00 à 12h00 : Grande section de maternelle – CP – CE1	

Tout dossier rendu incomplet sera refusé.

Un reçu vous sera délivré et devra être présenté à l'animateur.

Aucun enfant ne sera accepté par l'École des Sports sans présentation du reçu

Les enfants qui fréquentent les centres de loisirs et d'activités doivent obligatoirement être inscrits en mairie pour pouvoir accéder à l'école des sports.



Je soussigné(e) (père -mère - tuteur légal)

Inscris, mon fils - ma fille, pour l'année scolaire 2020/2021 à l'École des Sports :

Nom : _____ Prénom : _____

Fait à Flins-sur-Seine, le

Signature